

Il y a eu quelques difficultés cet été avec le service central d'Air Canada, ce qui a probablement porté le député à croire que l'on optait injustement en faveur du service direct de CP Air. Je tiens à mettre les choses au point parce que le député a cité mardi des chiffres qui auraient tendance à prouver que l'on accorde la préférence à CP Air. En réalité, la compagnie CP Air n'est pas la seule à assurer le transport des participants au programme Hospitalité Canada et ce n'est pas elle que l'on utilise le plus fréquemment. Le député a cité cinq destinations de l'Ouest, si je ne m'abuse, pour lesquelles on a recouru plus souvent aux services de CP Air. Il convient de signaler que, d'une manière générale, les participants au programme Hospitalité Canada ont plus souvent emprunté les lignes d'Air Canada que celles des autres compagnies.

Je crois bon de le préciser pour éviter que les députés aillent croire que j'ai induit le député ou la Chambre en erreur, ne fût-ce que par inadvertance.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS CANADIENNES SANS BUT LUCRATIF

MESURE VISANT LA MISE EN ŒUVRE

L'hon. Walter Baker (au nom du solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations) propose: Que le bill S-7, tendant à régir les sociétés canadiennes sans but lucratif, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée, sont marquées d'un astérisque.)

M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 456, 458, 463, 464, 474, 584 et 883.

Je demande, monsieur le président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—CHARLOTTETOWN

Question n° 456—**M. Herbert:**

Combien d'immeubles occupe actuellement le ministère des Affaires des anciens combattants à Charlottetown, et quels sont les a) nom, b) adresse, c) superficie de chaque immeuble?

Questions au Feuilleton

L'hon. Erik Nielsen (ministre des Travaux publics): Le ministère des Affaires des anciens combattants occupe actuellement trois immeubles à Charlottetown:

a)	b)	c)
Immeuble Florence McKay	rue Grafton	434 m ²
Édifice fédéral	rue Queen	1,887.7m ²
Immeuble Heritage Canada	rue Great George	55.7m ²

Question n° 458—**M. Herbert:**

1. A-t-on choisi des architectes pour dresser les plans et devis de l'immeuble du ministère des Affaires des anciens combattants à Charlottetown (I.-du-P.-É.) et, le cas échéant, lesquels?

2. Un plan a-t-il été présenté et, le cas échéant, combien coûterait l'immeuble, d'après l'architecte?

L'hon. Erik Nielsen (ministre des Travaux publics):

1. Oui, la firme Consortium Designers, Incorporated.

2. Des études préliminaires ont été présentées relativement à l'emplacement n° 9. Aucune étude n'a été faite en ce qui concerne l'emplacement n° 15 et aucune prévision de coût n'a été établie.

LE COMPTE DE L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Question n° 463—**M. Herbert:**

Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quel montant a été versé au Compte de l'Office de commercialisation des produits agricoles?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):

Aucun. Cependant, les montants nécessaires pour récupérer le compte de l'Office de commercialisation des produits agricoles étaient:

1974-1975	\$ 97,744
1975-1976	414,841
1976-1977	1,121,930
1977-1978	35,545
1978-1979	107,109

LE COMPTE DE STABILISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Question n° 464—**M. Herbert:**

Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quel montant a été versé au Compte de stabilisation des produits agricoles?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):

Aucun. Cependant, les montants nécessaires pour récupérer le compte de stabilisation des produits agricoles étaient:

1974-1975	\$297,573,589
1975-1976	300,840,019
1976-1977	261,866,142
1977-1978	364,110,766
1978-1979	318,562,968